

Air France

Direction et gouvernement répondent par la répression

Correspondant Informations ouvrières

Le 5 octobre, trois mille salariés d'Air France ont manifesté pour s'opposer au plan de restructuration de la direction, plan de trois mille suppressions d'emplois, venant s'ajouter aux plans précédents. Alors que pilotes, hôtesses et personnels au sol ont manifesté avec leurs organisations syndicales, dans l'unité, la direction d'Air France et le gouvernement ont choisi de répondre par la répression.

UNE SEMAINE PLUS TARD

C'est à leur domicile, à 6 heures du matin, « *comme des membres du grand banditisme ou des trafiquants de drogue ou d'armes* », ainsi que l'a déclaré à l'AFP un représentant du syndicat FO, que six salariés d'Air France ont été interpellés, dans le cadre des instructions ouvertes à la suite des plaintes de la direction d'Air France (dix plaintes au total), après la manifestation du 5 octobre, qui a donné lieu aux incidents que direction, presse et gouvernement ont montés en épingle.

L'ACTION SYNDICALE CRIMINALISÉE

Immédiatement après ces interpellations, des appels à la grève pour participer à un rassemblement de soutien

ont été lancés par les syndicats CGT et FO d'Air France, au fret, où travaille la quasi-totalité des gardés à vue, et également à Air France Industrie (la maintenance des avions).

Le rassemblement qui s'est déroulé au fret, à Roissy, à partir de 16 heures ce 12 octobre, a réuni plusieurs centaines de personnes.

Faisant suite aux déclarations de Valls parlant de « *voyous* » et appelant à des « *sanctions fortes* », ces arrestations montrent la volonté de criminaliser l'action syndicale, criminaliser l'action revendicative.

3 000, 5 000 LICENCIEMENTS !

La violence, comme le disent les syndicats de personnels au sol, comme ceux des pilotes et des hôtesses et stewards, réside bien dans la brutalité des plans de licenciements qui se succèdent à Air France (près de 15 000 emplois sur 63 000 déjà perdus depuis 2012) avec l'annonce de près de 3 000 licenciements supplémentaires.

C'est pourquoi les syndicats sont déterminés à maintenir l'exigence du retrait du plan de licenciements et à demander l'arrêt immédiat des poursuites et sanctions à l'encontre des salariés arrêtés. ■

DÉCLARATION BUREAU NATIONAL DU POI (13 OCTOBRE 2015)

Air France : Aucune condamnation, aucune sanction, n'est acceptable contre les travailleurs ! Non aux plans destructeurs de la direction !

Garde à vue au petit matin comme pour des voyous, voilà la réponse aux salariés d'Air France qui défendent leur emploi, refusent les licenciements, le chantage aux salaires, aux RTT et aux congés. Le gouvernement Hollande-Valls-Macron, le Premier ministre, en insultant les manifestants d'Air France qu'il a traités de « *voyous* », en pratiquant des coups de force permanents contre les salariés et leurs syndicats, porte une lourde responsabilité sur le climat actuel.

Les pilotes, hôtesses de l'air, stewards, personnels au sol, refusant la division entre catégories, ont réalisé l'unité avec leurs organisations syndicales. Ils ont raison d'agir pour le retrait du plan ; comme les enseignants et les parents, qui, samedi 10 octobre, manifestaient par milliers pour l'abrogation de la réforme du collège à l'appel de quatorze organisations syndicales...

Des travailleurs, des pères de famille arrêtés chez eux. L'indignation est générale. Un dirigeant syndical d'Air France : « *Nous ne sommes pas des voyous !* » Et déjà de nombreuses organisations syndicales condamnent l'interpellation des syndicalistes.

Le bureau national du Parti ouvrier indépendant soutient sans réserve tous les salariés d'Air France, unis avec leurs organisations pour le retrait du plan de la direction, le maintien de tous les emplois, de toutes les RTT et de tous les congés, ainsi que contre le blocage des salaires.

Le bureau national du POI déclare : le gouvernement et les pouvoirs publics doivent cesser toutes les poursuites contre les salariés et syndicalistes d'Air France. L'Etat est actionnaire d'Air France, le plan doit être retiré.

Le bureau national du POI adresse son plus fraternel salut aux travailleurs victimes de la répression et exige qu'aucune sanction ne soit prise à leur rencontre.